

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D53-2016

Séance du 23 juin 2016 – Convocation du 14 juin 2016

Compte rendu affiché le 1^{er} juillet 2016

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Hélène SORREL-DUNAND, Gisèle COIN, Alain GOJON, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Claire POINT, Michel HU, Christine PERRIN ESSERTAISE, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLOT, Sylviane CARISSIMI, Yves ARTETA, Andrée MANGUELIN, Vincent VIVO, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Youcef BOUREZG par Xavier LAURE, Guillemette DEBORDE par Marine MATHEY, Myriam MARMONIER par Christine PERRIN ESSERTAISE, Pascal NICOT par Sylviane CARISSIMI, Jamila HARZALLAH par Andrée MANGUELIN.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	28
Exprimés	26

Objet : Programmation et Subventions Politique de la Ville, Fonds d'Intervention pour la Prévention de la Délinquance et Dispositif Ville vie vacances 2016

Dans le cadre du Contrat de ville, un appel à projets a été adressé aux différents partenaires développant des actions concourant au développement social urbain sur le territoire labellisé Quartier Politique de la Ville (QPV) ou Quartier en Veille Active (QVA).

Comme les années précédentes, la commune, en collaboration avec l'État, la Métropole de Lyon, la Région Auvergne Rhône-Alpes, a établi une programmation financière partenariale afin de soutenir des projets relevant de la politique de la ville et répondant aux objectifs indiqués dans la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

Suite au comité de pilotage financier qui s'est tenu le 9 février 2016 pour le contrat de ville intercommunal Neuville-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône, il convient de délibérer sur la programmation à la suite des différents arbitrages des élus et partenaires afin de verser les financements de la ville et de solliciter les subventions.

Le tableau ci-dessous (participation financière de la ville de Neuville-sur-Saône au titre de la programmation Contrat de Ville 2016) présente l'ensemble des actions retenues dans le cadre de la politique de la ville et pour lesquelles un financement de la ville est proposé.

Les actions présentées s'articulent autour des axes suivants : Culture / Éducation et parentalité / Santé / Lien social, citoyenneté / Emploi / Prévention et lutte contre les discriminations / Cadre de vie / Pilotage.

Ce tableau intègre également les financements sollicités dans le cadre de la programmation FIPD (Fonds d'Intervention pour la Prévention de la Délinquance).

Dans ce même cadre, la Commune est impliquée dans le dispositif "Ville, Vie, Vacances" qui permet de financer des projets d'animation pendant les vacances scolaires destinés aux jeunes en grande difficulté sociale.

Par le biais d'appels à projets spécifiques, ce dispositif prévoit des subventions pour les Communes qui participent. Il convient de solliciter de manière formelle auprès des partenaires le financement des actions prévues en 2016 et s'inscrivant dans ce dispositif.

La Commune de Neuville est porteuse d'actions dans le cadre de ces orientations. D'autres partenaires interviennent et les subventions suivantes sont également soumises au vote du Conseil Municipal.

Associations	Actions	Subvention 2016
MJC	De la Source au Japon édition 2 : "Fable musicale mangatisée"	540,00
CIDFF	Permanences juridiques - Accès aux droits	2 500,00
CIDFF	Intervenant social en gendarmerie	11 000,00
CIDFF	Mission Egalité	2 650,00
CIDFF	Tremplin vers l'emploi	3 900,00
CIDFF	Accompagnement des victimes de violences	2 700,00
CIDFF	Action "Seniors vers l'emploi"	3 500,00
Mission Locale	Accompagnement proximité	7 000,00
ADN Service	Chantier d'insertion	13 000,00
Différentes associations qui portent un projet par et pour les habitants	Fonds de participation des habitants	5 250,00
TOTAL		52 040,00

Le Conseil Municipal à l'unanimité (2 abstentions : Vincent VIVO et Patrick RACHAS) :

- OUI l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Contrat de ville et sa convention locale d'application,
- VU le budget communal,
- CONSIDERANT les actions proposées dans la programmation 2016,
- **ADOpte la programmation financière 2016**
- **AUTORISE Madame le Maire à solliciter les financements permettant la réalisation des actions 2016 "politique de la ville" prévues aux taux les plus élevés possible,**
- **APPROUVE les subventions à verser aux associations partenaires,**
- **AUTORISE Madame le Maire à solliciter toutes subventions relatives au dispositif "Ville, Vie, Vacances" 2016 et à déposer tout dossier relatif aux demandes de la Commune,**
- **AUTORISE Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 23 juin 2016
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 30/06/2016
- Publication ou affichage le 30/06/2016

Valérie GLATARD, Maire.

